**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES D’URGENCE ET UN BLOC DE LATRINE DE 3 PORTES-SOUS-DIVISIONS FIZI 2 ET 5 AU SUD-KIVU, ET A WAMAZA 2 AU MANIEMA, RD CONGO. PROJET ECHO**

**APPEL D’OFFRE N°\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_/04/ECHO-HIP/2023-2024**

**Lettre de soumission**

**NOM DE L’ENTREPRISE :……………………………......................................**

**A Monsieur le Directeur Pays d’ACTIONAID RDC, à KINSHASA.**

Monsieur,

Après avoir examiné, en vue de l’exécution des **travaux de construction dans le village de……………………………………………………………………… ………………………………Territoire de………………………………………………………………………………….……..** ; les Conditions générales et nécessaires pour l’exécution des dits travaux, nous, soussignés……………………………….…………………………………………………………. … (nom et titre) représentant de l’entreprise………………………………………………… domicilié à………………………………………………………………………….………., proposons d’exécuter les travaux et de réparer toutes les malfaçons conformément aux dites conditions du Marché, Bordereau des prix et détail quantitatif et estimatif, spécifications, et additifs pour le montant de ………………………………………….…………………………….. *(le Soumissionnaire doit indiquer ici le montant de l’offre en chiffre et en lettre).*

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les travaux dans un délai de 7 jours après réception de l’ordre de démarrage des travaux émanant de l’ACTIONAID, sans poser des conditions préalables liées au paiement des avances ; et à achever l’ensemble des travaux faisant l’objet du Marché dans un délai de …………………………………………….jours calendaires.

Nous acceptons de rester liés par la présente offre pour une période de 60 (Soixante) jours à compter de la date fixée pour la remise des soumissions, et la dite offre peut être acceptée à n’importe quelle date avant l’expiration dudit délai.

Nous notons que vous n’êtes pas tenus de donner suite à l’une ou l’autre des offres que vous recevrez.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_, *le ……………………….. 2024*

Signature

En qualité de dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de

*[nom du Soumissionnaire ou du groupement d’entreprises suivi et cachet de l’entrepreneur*